



**HAL**  
open science

## Master Histoire culturelle et sociales

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Histoire culturelle et sociales. 2014, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02040322

**HAL Id: hceres-02040322**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040322>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Histoire culturelle et sociales

de l'Université de Versailles Saint-  
Quentin-en-Yvelines - UVSQ

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ)

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Histoire culturelle et sociale

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA150007867

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

UVSQ, Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSAV).

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

Comportant cinq spécialités (*Histoire culturelle et sociale de l'Antiquité aux mondes contemporains - Histoire culturelle et sociale de l'architecture et des formes urbaines - Métiers de la culture, archives - Métiers de la culture/Administration culturelle publique et privée - Métiers de l'enseignement et de la formation en histoire-géographie*), la mention histoire culturelle et sociale a pour but notamment une initiation à la recherche historique en histoire culturelle, et propose quatre parcours (*métiers de l'enseignement, des archives, de la culture et du patrimoine*) débouchant principalement sur le doctorat ou les métiers des secteurs culturels par une formation adossée sur deux unités de recherche de l'Université (Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines (CHCSC) - Etats, société, religion (ESR)). Cette mention couvre une longue durée historique, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Une de ces spécialités (*Métiers de l'enseignement et de la formation en histoire-géographie*) ne sera pas évaluée, puisque relevant des métiers de l'enseignement et de la formation en histoire et géographie.

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'objectif global de la mention est la maîtrise des méthodes propres à la recherche historique (méthodes de synthèse et d'analyse critique des sources) et la maîtrise d'une solide culture générale. La première spécialité de cette mention développe particulièrement l'apprentissage méthodologique de l'histoire culturelle et sociale dans les quatre périodes historiques : antique, médiévale, moderne, contemporaine ; la deuxième s'intéresse aux connaissances liées au patrimoine architectural et urbain des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles dans la perspective de former des architectes spécialisés en histoire ou des historiens spécialisés en architecture ; la troisième vise l'acquisition des outils théoriques nécessaires aux archivistes ; la quatrième insiste sur les savoirs culturels et l'acquisition des connaissances dans les domaines de la gestion, de l'administration, de la communication et de l'action culturelle. La dernière spécialité, non évaluée dans ce cadre, propose une préparation aux concours de l'enseignement secondaire (CAPES et CAFEP).

Une initiation à la recherche historique est donnée en première année, qui pose les bases méthodologiques et disciplinaires ; une importance particulière est portée sur l'histoire culturelle. Le semestre 2 de la première année de master (M1) propose quatre parcours (métiers de la recherche, de l'enseignement, des archives, de la culture et du patrimoine) qui permettent à l'étudiant de préciser son projet professionnel. En seconde année, l'accent est mis sur la formation à et par la recherche ou sur une pratique professionnelle selon la spécialité et le parcours. Cette seconde année est donc une mise en pratique des acquis de la première et une préparation à la poursuite dans une recherche disciplinaire ou dans une voie professionnelle. L'articulation entre les deux années est logique et lisible, le parcours est cohérent et permet des perspectives ouvertes tout au long du cursus d'études.

Le public concerné est en majorité titulaire d'une licence d'histoire. Le recrutement est régional, voire national, avec plus d'un tiers des effectifs qui provient d'autres universités. Aucune précision n'est cependant apportée concernant l'origine géographique des étudiants. La question de la formation continue n'est pas abordée. Les effectifs sont stables, proches de 75 étudiants en M1 et d'environ 20 étudiants en M2 pour chaque spécialité, à l'exception de la spécialité *Histoire culturelle et sociale de l'Antiquité aux mondes contemporains* qui accueille chaque année en moyenne 40 étudiants.

La mention est unique dans l'établissement, elle s'inscrit dans la continuité de trois parcours (non cités) proposés en licence d'histoire. Le dossier mentionne des séminaires communs avec les autres masters du domaine. Cette mention tient une place particulière aux niveaux régional et national du fait de sa spécialisation en histoire culturelle. Elle n'a pas de concurrent en tant que tel, en revanche cela n'est pas le cas de ses spécialités que l'on peut trouver dans d'autres établissements, à l'exception de la spécialité *Histoire culturelle et sociale de l'architecture et des formes urbaines*.

La formation s'appuie sur deux unités de recherche (Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines (CHCSC) - Etats, société, religion (ESR)) dynamiques et reconnues, qui accueillent la majorité des séminaires. Dans la mesure où n'est pas communiquée une liste précise des enseignants-chercheurs, on ne peut que supposer qu'un nombre significatif d'entre eux appartiennent à ces équipes de recherches. Pour la spécialité *Histoire culturelle et sociale de l'architecture et des formes urbaines*, la formation s'appuie sur le LéaV, unité de recherche de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles. Des professionnels nombreux participent au master, avec un taux très élevé de 90 % de l'équipe pédagogique pour la spécialité *Métiers de la culture, archives*.

Des partenariats avec le monde professionnel existent régionalement ou nationalement pour cette mention. Ceux avec l'étranger semblent relativement limités. Les indications sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études ne sont que partiellement fournies au niveau de la mention et sont très incomplets. Le taux de poursuite en doctorat est de 11 % en 2009 (5/43), mais le taux d'insertion professionnelle est élevé (autour de 76 % : 33/43). Ces nombres sont fiables eu égard au nombre de réponses (43/51). Il est dommage que la nature, le statut et le niveau des emplois occupés ne soient pas précisés, à l'exception de la spécialité *Métiers de la culture, archives*. Par ailleurs, aucune analyse qualitative de ces résultats n'est effectuée.

Le pilotage de la mention comprend le soutien administratif d'un agent, mais, au niveau pédagogique, il n'existe pas de conseil de perfectionnement et pas davantage d'évaluation des enseignements par les étudiants. Il est mentionné la tenue de réunions au sein du département d'histoire, sans transmission des conclusions des travaux menés dans ce cadre. Il faut souligner l'honnêteté de l'auto-évaluation réalisée par l'établissement sur ces différents points.

- Points forts :
  - Lisibilité de la structuration de la formation qui permet aux étudiants de construire progressivement leur projet professionnel.
  - Importance de l'adossement à la recherche.
  
- Points faibles :
  - Imprécision des données relatives à l'insertion professionnelle.
  - Absence de formalisation du pilotage de la mention.
  - Ouverture internationale limitée.
  - Dossier lacunaire sur plusieurs points.
  
- Recommandations pour l'établissement :

Il serait nécessaire de créer un dispositif de suivi du devenir des étudiants. La mise en place d'un conseil de perfectionnement, associant les enseignants, les étudiants et des experts extérieurs, serait vivement souhaitable. Il en est de même s'agissant de l'évaluation des enseignements par les étudiants. Ces mesures seraient de nature à favoriser l'analyse des différentes données recueillies par l'établissement et le responsable de la mention. Les relations internationales et la mobilité des étudiants devraient être largement développées.

# Evaluation par spécialité

## Histoire culturelle et sociale de l'Antiquité aux mondes contemporains

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université de Versailles-Saint-Quentin-en Yvelines.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :*

Co-diplômation avec l'Université d'Oviedo (Espagne).

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité, à finalité recherche, vise la maîtrise des champs historiographiques de l'histoire culturelle et sociale, ainsi qu'une connaissance approfondie de la bibliographie française et internationale et des nouvelles approches de la recherche historique. Pour y parvenir, la formation comporte en semestre 3 des séminaires de recherche dans différentes périodes ou spécialités, et des séminaires d'ouverture extérieurs au département d'histoire, voire de l'université. En Semestre 4, l'étudiant suit un parcours recherche approfondi. La formation par la recherche passe par la préparation d'un mémoire de recherche de dimension conséquente et de valeur scientifique affirmée.

- Appréciation :

Cette formation est évaluée par des comptes rendus de lecture et exposés oraux tout au long de l'année et par la soutenance orale devant un jury du mémoire de recherche. Ce mémoire a pour but de préparer à une poursuite d'études en doctorat, reposant sur la production d'un premier travail de recherche, complet et immédiatement utilisable par la communauté scientifique. Les connaissances et compétences attendues sont clairement énoncées. En revanche, la structuration et les contenus d'enseignements ne sont pas précisés, ce qui ne permet pas l'évaluation de la cohérence entre ces enseignements et les objectifs visés.

Ce master peut être délivré dans le cadre d'une co-diplômation avec l'Université d'Oviedo en Espagne. Le fonctionnement de cette collaboration est inconnu. Le dossier ne fournit aucun détail, ni des modalités d'échange, ni des intervenants sur ce site. Les modalités de formation par la recherche reposent en grande partie sur la conception et la réalisation du mémoire de recherche. Dans ce cadre, les étudiants bénéficient d'un important travail d'accompagnement par les enseignants, en particulier les maîtres de conférences.

Les taux de réussite en M2 sont en baisse depuis 2007-2008 (de 76 % à 61 %). Selon le dossier, ce résultat s'explique par des cas d'abandon que l'accompagnement des étudiants n'a pas réussi à prévenir. Les effectifs sont également en baisse (de 55 à 36 étudiants sur la période 2008-2012). Le recrutement est majoritairement régional et seulement 8 % d'étudiants viennent d'une autre formation que le M1 correspondant. Il n'est pas mentionné de moyens et/ou d'évolutions permettant de remédier à cette situation.

Le taux de poursuite en doctorat est relativement faible (13 % en 2009), mais l'insertion professionnelle après le diplôme est de 73 % (taux de réponse de 71 %), ce qui est correct concernant l'insertion, mais interroge s'agissant de la finalité recherche de la spécialité.

Cette spécialité s'appuie sur une équipe de 14 enseignants-chercheurs, pour un volume horaire d'enseignements de 372 heures, et d'intervenants professionnels dont le nombre global d'heures assurées est faible,

de 0 à 36 heures selon les parcours, sachant que le périmètre de ces parcours n'est pas explicité. Il n'est pas fait mention de conseil de perfectionnement particulier.

- Points forts :
  - Clarté des connaissances et compétences visées.
  - Engagement des enseignants s'agissant du suivi des travaux des étudiants.
  
- Points faibles :
  - Vivier des étudiants peu important avec un faible taux de poursuite en doctorat.
  - Manque de précisions sur le devenir des étudiants.
  - Absence d'indications sur les échanges internationaux.
  
- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait d'engager une réflexion sur le manque d'attractivité de cette formation afin d'élargir le champ géographique de recrutement. Il conviendrait également d'approfondir le suivi du devenir des étudiants en vue, notamment, de mieux cerner les raisons qui conduisent au faible nombre d'étudiants poursuivant en doctorat.



## Histoire et culturelle de l'architecture et des formes urbaines

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université de Versailles-Saint-Quentin-en Yvelines et ENSAV (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles)

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité, à finalité recherche, vise l'apprentissage de méthodes d'analyse spécifiques de la discipline (descriptions, lecture de plans et documents graphiques, expertise technique, constitution de typologies et de bases de données, ...), ainsi que l'acquisition de connaissances sur le patrimoine architectural et urbain des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles et sur les outils de recherche propres à ce domaine. Elle vise également la maîtrise d'une langue étrangère ouvrant l'accès à la bibliographie des pays anglo-saxons. Elle a pour objectif de former des architectes spécialisés en histoire ou des historiens spécialisés en architecture. Pour ce faire, la formation est dispensée en lien avec l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSAV) qui assure une partie des enseignements. Elle accueille des étudiants en provenance de filières de formation en architecture, en ingénierie ou urbanisme, en histoire ou sciences humaines.

- Appréciation :

Un but de cette formation est de préparer les étudiants aux nouvelles missions de l'expertise et de la valorisation du patrimoine architectural et urbain contemporain. Les connaissances et compétences permettant de répondre à cet objectif sont clairement exposées et couvrent l'ensemble des domaines concernés. On peut regretter que le dossier ne fournisse pas un descriptif détaillé de la répartition des UE et des contenus d'enseignements.

Le partenariat établi avec l'ENSAV est un atout de la formation. Il est un facteur d'attractivité en ce qu'il permet aux étudiants de l'ENSAV de suivre concomitamment deux cursus d'études conduisant au diplôme d'Etat d'architecte, diplôme conférant grade de master, et au master obtenu à l'issue de cette spécialité. L'articulation entre ces deux cursus mériterait d'être explicitée. En M2, le taux de recrutement à l'international est important (il est de 61 % en 2011/2012), sachant que la quasi-totalité de ces étudiants ont au préalable suivi un M1 à l'ENSAV. Les effectifs sont stables, de l'ordre de 20 étudiants accueillis chaque année. Le taux de poursuite en doctorat est peu important (27 % en 2012), il concerne essentiellement les étudiants suivant la formation de cette spécialité et non celle de l'ENSAV. Ils intègrent le Léav, équipe de recherche rattachée à l'ENSAV. Pour les étudiants inscrits parallèlement à l'ENSAV, le dossier indique des emplois correspondant à la qualification visée, les données chiffrées sont manquantes.

La formation s'appuie sur une équipe de 5 enseignants-chercheurs, pour la plupart issus de l'ENSAV, présentant un profil professionnel reconnu dans les domaines de l'architecture et de l'histoire de l'art. Le tableau fourni indique un taux d'intervenants professionnels extérieurs de 44 % pour un volume horaire d'enseignements de 8 heures. Cette donnée est peu lisible, sauf à considérer que les enseignants-chercheurs de l'ENSAV sont pris en compte en tant qu'intervenants professionnels extérieurs.

Il n'est pas fait mention de conseil de perfectionnement particulier, alors que le suivi du partenariat mis en œuvre entre l'université et l'ENSAV mériterait d'être décrit.

- Points forts :

- Qualité du projet pédagogique développé en lien avec l'ENSAV.
  - Attractivité forte, y compris au niveau international.
- 
- Points faibles :
    - Absence de pilotage de la mention.
    - Dossier constitué sur des données incomplètes.

## Métiers de la culture, archives

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité, à finalité professionnelle, vise l'acquisition des outils théoriques nécessaires aux futurs archivistes (histoire des archives, théorie archivistique, anglais professionnel, histoires des sciences historiques). La formation vise en outre la maîtrise des connaissances et savoir-faire indispensables pour une insertion dans le milieu professionnel des archivistes. Sa mise en œuvre repose sur un partenariat étroit entre l'université et trois institutions: les Archives départementales des Yvelines, les Archives départementales des Hauts de Seine depuis septembre 2013, et les Archives nationales de France.

- Appréciation :

Les objectifs de cette spécialité, clairement énoncés, outre la formation de professionnels compétents en archivistique, prennent en compte de manière significative le développement du numérique en traitant de la dématérialisation et de l'archivage des données numériques natives. Les thèmes et domaines fondamentaux abordés permettent d'atteindre pleinement ces objectifs. La structuration de la formation et les contenus d'enseignements ne sont toutefois pas décrits. Le parcours inclut un stage obligatoire de quatre mois, qui bénéficie d'un encadrement très satisfaisant. De même, la réalisation du mémoire bénéficie d'un soutien solide (séminaire, accompagnement par des enseignants-chercheurs et des archivistes).

La formation recrute à l'échelon de l'établissement, au niveau régional, mais aussi au niveau national. L'attractivité est forte (entre 60 et 70 candidatures chaque année), la moitié des inscrits provient d'un autre master que le M1 correspondant. Le suivi du devenir des étudiants a fait l'objet d'une enquête rigoureuse réalisée par le responsable de la spécialité. Sur la base d'un taux de réponse de 59 %, pour les années 2010 et 2011, le taux d'insertion professionnelle est remarquable, il est proche de 100 %. Les emplois occupés correspondent à la qualification visée et s'exercent dans le secteur des archives. La formation est assurée, selon une répartition équilibrée, par une équipe d'enseignants-chercheurs et de professionnels des secteurs concernés qui interviennent respectivement à hauteur de 142,5 et 241,5 heures.

L'implication des professionnels est importante et variée. Ils participent à la définition des orientations scientifiques et pédagogiques, à l'encadrement des stages, à l'accompagnement du mémoire. Il faut souligner que les directeurs des Archives départementales des Yvelines et des Archives départementales de Paris assurent la co-direction scientifique de la formation.

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement en tant que tel, cependant les équipes pédagogiques se réunissent deux fois par an et assurent en partie les missions confiées généralement à cette instance. L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas décrite.

- Points forts :

- Qualité et richesse du partenariat entre l'Université et les services des archives, importance de l'implication des professionnels.
- Insertion professionnelle remarquable.

- Forte attractivité de la formation.
- Point faible :
  - Absence de formalisation du pilotage de la formation.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait d'engager une réflexion sur le pilotage de la spécialité, incluant une participation des étudiants à l'évaluation de la formation. Une telle mesure serait de nature à en accroître encore la qualité.

## Métiers de la culture, administration culturelle publique et privée

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité, à finalité professionnelle, est récente (ouverture en 2011). La formation vise l'acquisition de compétences de conception, de définition, de pilotage et d'évaluation d'une politique culturelle, ainsi que de compétences liées à la coordination et la direction d'une équipe dans le cadre d'un service ou d'un équipement culturel. Elle vise également la maîtrise des outils théoriques dans les domaines de la gestion, de l'administration, de la communication et de l'action culturelle.

- Appréciation :

Cette spécialité, dont les objectifs sont peu lisibles dans le dossier, mais clairement énoncés dans la fiche RNCP, répond à une demande exprimée fréquemment par les milieux professionnels du secteur culturel, à savoir la formation des personnels en charge de la direction des structures culturelles.

La formation met l'accent sur les aspects professionnalisants par le biais des stages et par la part très importante consacrée aux enseignements préparant à la vie professionnelle (taux de 87,5 %). Les modalités de formation par la recherche reposent en grande partie sur la conception et la réalisation du mémoire de recherche. Dans ce cadre, les étudiants bénéficient d'un important travail d'accompagnement par les enseignants, il en est de même des stages qui bénéficient d'un soutien solide des enseignants et des professionnels.

La formation recrute à l'échelon de l'établissement, au niveau régional, mais aussi de manière importante au niveau national. L'attractivité est forte s'agissant d'une formation récente, près de 60 candidatures en 2012. En outre, pour cette année, 60 % des étudiants proviennent d'un master autre que le M1 correspondant, dont près d'un tiers provenant d'universités hors de la région d'Ile de France.

La formation est assurée, selon une répartition équilibrée au regard de la finalité de la spécialité, par une équipe d'enseignants-chercheurs et de professionnels des secteurs concernés qui interviennent respectivement à hauteur de 147,5 et 278,5 heures.

Il n'existe pas de conseil de perfectionnement en tant que tel, cependant le dossier précise que l'équipe pédagogique assure en partie les missions généralement dévolues à cette instance. Les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas décrite.

- Points forts :

- Qualité de la prise en compte de la dimension professionnelle.
- Bonne attractivité de la formation, y compris au niveau national.

- Point faible :

- Absence de formalisation du pilotage de la formation.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait d'engager une réflexion sur le pilotage de la spécialité, incluant une participation des étudiants à l'évaluation de la formation. Une telle mesure serait de nature à en accroître la qualité.

## Métiers de l'enseignement et de la formation en histoire-géographie

L'AERES n'évalue pas les spécialités « métiers de l'enseignement ».



# Observations de l'établissement



Versailles, Le 16 avril 2014

Le Président de l'Université de Versailles Saint-Quentin-  
en-yvelines

A

AERES  
Jean-Marc GIEB  
Directeur de la section des formations et diplômes  
20 rue Vivienne  
75002 Paris

Objet : Evaluation des formations de licences, licences professionnelles et masters de la vague E

Monsieur le Directeur,

Suite à votre courrier du 28 mars 2014, je vous prie de bien vouloir trouver ci joints les observations relatives aux rapports d'évaluation des formations de niveau licence et master du contrat quinquennal 2010-2014.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Président  
Pour le Président  
et par délégation  
Stéphane DELAPLACE  
Le Vice-Président  
du Conseil d'Administration  
Jean-Luc VAYSSIÈRE





**N° demande : MA-S3MA150007867**

**Domaine : SHS**

**Niveau : Master**

**Mention : HISTOIRE CULTURELLE ET SOCIALE**

**Spécialité : HISTOIRE CULTURELLE ET SOCIALE DE L'ANTIQUITE AUX MONDES CONTEMPORAINS (R)**

Les responsables de dossiers observent collectivement que les experts de l'AERES déplorent l'absence d'un certain nombre de données chiffrées (notamment de tableaux d'indicateurs) qui n'étaient pourtant pas réclamées par le dossier de bilan. Ces données étaient demandées, et ont été précisément renseignées, dans le dossier de renouvellement qui n'a apparemment pas été communiqué aux experts.

Dans le projet quinquennal, la mention HCS devient un parcours de la mention Histoire déposée par l'UPSAY (Saclay). Ce parcours est entièrement opéré par l'UVSQ.

En 2012-13, le taux de réussite au M2 Recherche "Histoire culturelle et sociale de l'Antiquité aux mondes contemporains" ont très sensiblement augmenté, passant à 81,3%. La baisse des effectifs s'explique quant à elle par la création des masters MEEF.

Le faible taux de poursuite en doctorat s'explique par un double facteur : d'une part, le petit nombre de contrats doctoraux a incontestablement un effet dissuasif, d'autre part, le M2 Histoire culturelle et sociale est suivi par un certain nombre d'étudiants en préalable à l'entrée dans un M2 pro (à l'UVSQ ou ailleurs) – ce qui leur permet d'avoir un meilleur dossier scientifique, renforcé en outre par un plus grand nombre de stages. La mise en place d'un dispositif de suivi du devenir des étudiants permettra de mieux comprendre ces phénomènes, tout comme la valorisation de l'histoire culturelle, la mise en avant des échanges internationaux et l'intégration à Paris-Saclay permettront d'élargir le champ géographique de recrutement.

**Spécialité : HISTOIRE CULTURELLE ET SOCIALE DE L'ARCHITECTURE ET DES FORMES URBAINES (R)**

Les responsables de dossiers observent collectivement que les experts de l'AERES déplorent l'absence d'un certain nombre de données chiffrées (notamment de tableaux d'indicateurs) qui n'étaient pourtant pas réclamées par le dossier de bilan. Ces données étaient demandées, et ont été précisément renseignées, dans le dossier de renouvellement qui n'a apparemment pas été communiqué aux experts.

Pour le prochain contrat quinquennal, le parcours est intégré à la mention Histoire déposé par l'UPSAY (Saclay), sous le nom de "Recherches sur l'architecture et ses territoires". Il est co-opéré par l'UVSQ et l'ENSA-V.

Des professionnels interviennent dans la formation, à raison d'environ 8 séances annuelles de 4h, pour des conférences suivies de débats, sur leur pratique, leurs méthodes, avec un accent particulier mis sur l'ouverture à la diversité des métiers du patrimoine architectural et urbain.

### **Spécialité : METIERS DE LA CULTURE - ADMINISTRATION CULTURELLE PUBLIQUE ET PRIVEE (P)**

Les responsables de dossiers observent collectivement que les experts de l'AERES déplorent l'absence d'un certain nombre de données chiffrées (notamment de tableaux d'indicateurs) qui n'étaient pourtant pas réclamées par le dossier de bilan. Ces données étaient demandées, et ont été précisément renseignées, dans le dossier de renouvellement qui n'a apparemment pas été communiqué aux experts.

L'attractivité de ce master s'est renforcée en 2013, puisque 100 candidatures ont été reçues, contre 60 en 2012.

Ce master 2 pro devient un parcours intégré à une mention "culture et communication", aux côtés de 2 autres parcours : "Gestion de l'archivage" et "projets culturels internationaux". Un conseil de perfectionnement est créé ainsi que des conseils pédagogiques par parcours constitués des responsables de parcours, des intervenants professionnels, et des représentants des étudiants. Les enseignements des 3 parcours sont en grande partie mutualisés aux S1 et S2 et permettent des ouvertures et passerelles vers les autres mentions portées par l'IECI.

### **Spécialité : METIERS DE LA CULTURE, ARCHIVES (P)**

Les responsables de dossiers observent collectivement que les experts de l'AERES déplorent l'absence d'un certain nombre de données chiffrées (notamment de tableaux d'indicateurs) qui n'étaient pourtant pas réclamées par le dossier de bilan. Ces données étaient demandées, et ont été précisément renseignées, dans le dossier de renouvellement qui n'a apparemment pas été communiqué aux experts.

Dans le prochain contrat quinquennal, ce master 2 pro devient un parcours intitulé "Gestion de l'archivage" intégré à une mention "culture et communication", aux côtés de 2 autres parcours : "Administration culturelle publique et privée" et "projets culturels internationaux". Un conseil de perfectionnement est créé ainsi que des conseils pédagogiques par parcours constitués des responsables de parcours, des intervenants professionnels, et des représentants des étudiants. La formalisation du dispositif d'évaluation des enseignements sera améliorée, par le biais d'un questionnaire écrit; les modalités pratiques de cette évaluation seront fixées dans le cadre du conseil pédagogique; les résultats permettront de guider le pilotage des parcours.

Les enseignements des 3 parcours sont en grande partie mutualisés aux S1 et S2 et permettent des ouvertures et passerelles vers les autres mentions portées par l'IECI.

### **Spécialité : METIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION EN HISTOIRE-GEOGRAPHIE (P)**

Aucunes observations